

# Rwanda



## Faits marquants

- L'UNHCR a offert protection et assistance à quelque 49 200 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi, ainsi qu'à environ 4 000 demandeurs d'asile.
- En décembre, le Haut Commissariat a hébergé 2 600 nouveaux arrivants en provenance de la RDC dans les centres de transit de Nyagatare et Nkamira, où une assistance leur a été prodiguée.
- Le camp de Nyamure a été fermé et les 1 900 réfugiés qui y demeuraient ont été transférés au camp de Kigeme.
- En avril, le Haut Commissariat a enregistré plus de 2 100 réfugiés urbains.
- L'UNHCR a aidé 600 réfugiés burundais à regagner leur pays dans la sécurité et dans la dignité et a organisé la réinstallation de 122 réfugiés, originaires en majorité de la RDC et du Burundi.
- Quelque 6 000 Rwandais, réfugiés pour la plupart en RDC, ont bénéficié d'une aide pour regagner leurs communes d'origine.

## Environnement opérationnel

La situation politique est demeurée calme tout au long de l'année au Rwanda. Les *Gacaca*, tribunaux populaires traditionnels chargés de juger les génocidaires de 1994, ont repris leurs audiences en juillet et les délibérations devraient selon les prévisions s'achever en 2007. L'on espère par ailleurs que la décision du Gouvernement d'abolir la peine de mort incitera la plupart des 50 000 Rwandais vivant encore en exil à rentrer dans leur pays.

Craignant les *Gacaca*, quelque 21 000 Rwandais originaires de Butare et de Gikongoro se sont enfuis au Burundi mais ils ont tous regagné leurs foyers, à l'exception d'environ 200 d'entre eux, qui ont obtenu le statut de réfugié.

En mars 2006, le Gouvernement de la République-Union de Tanzanie (Tanzanie) a décidé d'expulser tous les migrants rwandais en situation irrégulière : plus de 15 000 Rwandais, sur les 60 000 qui vivent dans le pays, ont ainsi été rapatriés de force. Le Rwanda a lancé un appel de fonds pour faciliter la réintégration de ses ressortissants après leur retour mais les donateurs ont tardé à y répondre.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

Les principaux objectifs de l'UNHCR au Rwanda étaient les suivants : protéger et assister tous les réfugiés logés dans des camps ; promouvoir et appuyer le rapatriement de 50 000 Rwandais encore réfugiés dans divers pays d'asile ; poursuivre le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais demeurés dans le pays. Les autres objectifs, tout aussi importants, consistaient à préparer le rapatriement librement consenti des réfugiés originaires de la RDC et à veiller au respect de la législation nationale sur les réfugiés lors des procédures de détermination du statut de réfugié.

### Protection et solutions

L'UNHCR a mené des évaluations participatives dans le cadre du processus d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité pour cerner les besoins des personnes relevant de sa compétence et a enregistré les données obtenues à l'aide du logiciel *proGres*. En avril, une opération de recensement des réfugiés urbains a été organisée à Kigali et les informations actualisées ont permis à l'UNHCR d'améliorer la protection et les services communautaires qu'il leur dispensait.

Le Haut Commissariat a formé plus de 500 personnes, membres du Conseil national pour les réfugiés (CNR), des services de police et des services d'immigration, ainsi que des représentants d'autres autorités locales, aux questions de protection.

Le rapatriement de quelque 600 réfugiés burundais a permis à l'UNHCR de fermer le camp de Nyamure, les réfugiés restants étant transférés au camp de Kigeme. Du fait de l'insécurité qui régnait dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu en RDC, l'UNHCR n'a pas facilité les rapatriements en direction de ce pays à partir du Rwanda. Quelque 2 600 réfugiés congolais (RDC) sont arrivés au Rwanda en décembre 2006 ; l'UNHCR a assuré leur hébergement et leur a offert une assistance.

### Demandeurs d'asile

Environ 700 demandeurs d'asile attendaient que le CNR se prononce sur leur statut. Ces individus vivaient dans les camps mais ne bénéficiaient pas de l'aide de l'UNHCR. Le Haut Commissariat renouvellera ses efforts et tâchera de convaincre le ministère de l'Administration locale de la nécessité de régler leur situation.

### Rapatriés

En dépit des efforts déployés par l'UNHCR pour promouvoir les retours, le nombre de rapatriements a atteint son plus bas niveau depuis le début de la phase de promotion en 2002 : seuls 6 000 Rwandais, réfugiés pour la plupart en RDC, ont regagné leur pays. Le Haut Commissariat a suivi attentivement leur réintégration et a constaté que bon nombre de rapatriés souffraient toujours de la pauvreté et du manque de terres, s'inquiétaient du processus des *Gacaca* et se sentaient frustrés par la lenteur des progrès en direction de la réunification et de la réconciliation nationale.

### Activités et assistance

#### Réfugiés

**Appui opérationnel (aux partenaires) :** l'UNHCR a procuré un appui technique et financier à ses cinq partenaires opérationnels et d'exécution, ainsi qu'au ministère de l'Administration locale, pour leur permettre de venir en aide à tous les réfugiés présents dans le pays.

**Assainissement :** les services d'assainissement assurés dans les camps correspondaient aux normes fixées et des activités quotidiennes de nettoyage et d'entretien ont été organisées.

**Assistance juridique :** une opération de recensement a été organisée à l'intention des réfugiés urbains, tandis que des activités d'enregistrement et de vérification du statut des réfugiés étaient sans cesse menées dans les camps.

**Besoins domestiques :** des articles non alimentaires de première nécessité et du bois de chauffage ont été distribués dans tous les camps de réfugiés et centres de transit. L'UNHCR a organisé des réunions avec les autorités locales pour améliorer la livraison et la distribution de bois de chauffage.

### Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	46 300	46 300	55	63
	Burundi	2 900	2 900	50	56
Demandeurs d'asile	RDC	3 400	3 400	-	-
	Burundi	600	600	-	-
Réfugiés rapatriés	de la RDC	5 800	5 800	61	51
Total		59 000	59 000		



UNHCR/B. Gonzalez

Au Rwanda, cette petite coopérative de café a permis d'améliorer le niveau de vie tout en démontrant que la réconciliation, au lendemain du génocide, était possible.

**Eau :** l'UNHCR a respecté les normes d'approvisionnement en eau dans les camps de Kiziba et de Kigeme, ainsi qu'au centre de transit de Nkamira. En revanche, les fréquentes coupures opérées par le service public des eaux ont réduit le volume d'eau fourni aux réfugiés dans les camps de Gihembe et de Nyabiheke.

**Éducation :** plus de 5 000 enfants réfugiés logés dans des camps ont été scolarisés dans le primaire ; néanmoins, la proportion de filles n'était que de 18 pour cent. L'UNHCR et l'UNICEF ont conjointement financé la construction et la rénovation de salles de classe dans les écoles de Mugera et de Nyabiheke, qui sont fréquentées par les enfants du camp de Nyabiheke. À Kigali, plus de 700 enfants de réfugiés urbains ont été scolarisés dans le primaire. Plus de 200 jeunes réfugiés inscrits dans des écoles secondaires ont reçu une aide financière et des fournitures scolaires.

**Santé et nutrition :** des services médicaux de base ont été assurés à l'intention des réfugiés, dans les camps et en milieu urbain. Plus de 2 300 réfugiés ont bénéficié des consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH organisées dans les camps ou dans des centres locaux. Quelque 250 cas de violence sexuelle et sexiste ont été signalés et toutes les victimes ont bénéficié d'un appui et d'une assistance.

**Services communautaires :** l'UNHCR a appuyé les comités de réfugiés, qui étaient composés pour moitié de femmes. Environ 80 pour cent des réfugiés, logés dans les camps ou vivant en milieu urbain, ont participé à des programmes de prévention de la violence sexuelle et sexiste, de sensibilisation au problème du VIH et du SIDA et d'éducation pour la paix. Grâce à la contribution d'un donateur du secteur privé, les enfants accueillis au centre de transit de Nkamira ont reçu des équipements sportifs. Toutes les femmes et les jeunes filles hébergées dans les camps ont reçu des protections périodiques.

**Sylviculture :** quelque 750 000 arbrisseaux ont été plantés à l'intérieur et dans les alentours des camps. L'ancien camp de réfugiés de Nyamure a fait l'objet d'une réhabilitation partielle. Une vingtaine de prototypes de maisons écologiques ont été construits dans les camps de Kiziba, de Gihembe et de Nyabiheke. Plus de 3 400 réfugiées ont participé à des ateliers sur l'utilisation et la fabrication de réchauds à haut rendement énergétique et 7 500 réchauds ont été produits.

**Transport et logistique :** les articles et équipements ont été livrés sans interruption dans les camps. Cependant, la plupart des camions utilisés au Rwanda sont très anciens et ont nécessité un entretien considérable, ainsi que de nombreuses réparations.

**Vivres** : chaque mois, l'UNHCR a distribué des rations alimentaires, fournies par le PAM, à tous les réfugiés des camps.

### Rapatriés

**Abris et infrastructures** : vingt maisons communales, destinées à l'hébergement des rapatriés, ont été construites.

**Assistance juridique et protection** : l'UNHCR a organisé une réunion tripartite avec les Gouvernements rwandais et kényan, ainsi que des visites de repérage et des réunions transfrontalières avec le Burundi, pour promouvoir les retours. Une lettre d'information trimestrielle a été distribuée dans les pays d'asile afin d'aider les réfugiés rwandais à prendre une décision en connaissance de cause quant à leur rapatriement. Le suivi des rapatriés a été amélioré par le détachement de consultants qui ont coordonné le travail de cinq administrateurs nationaux, déployés à travers le pays pour assurer le suivi.

**Besoins domestiques** : quelque 5 800 rapatriés ont reçu un colis d'articles domestiques de première nécessité. L'UNHCR a distribué environ 12 000 feuilles de métal galvanisé aux rapatriés pour leur permettre de couvrir leurs abris.

**Eau** : les rapatriés ont bénéficié d'un approvisionnement régulier en eau. Les normes ont été respectées aux centres de transit de Nkamira et de Nyagatare ; néanmoins, le dispositif d'approvisionnement a été fortement sollicité par les réfugiés qui avaient récemment afflué de la RDC et qui passaient par ces centres.

**Santé et nutrition** : les rapatriés ont passé une visite médicale à leur arrivée dans les centres de transit. Ils ont reçu des soins médicaux de base et ceux d'entre eux qui souffraient de graves problèmes de santé ont été adressés à des hôpitaux.

**Services communautaires** : l'UNHCR a contribué au regroupement des familles rapatriées, en accordant une attention particulière aux enfants séparés de leur parents et non accompagnés.

**Transport et logistique** : l'UNHCR a assuré le transport de quelque 17 500 demandeurs d'asile rwandais rapatriés du Burundi et de 5 800 réfugiés rwandais qui rentraient de RDC. Les camions ont également servi à transporter les colis d'aide destinés aux rapatriés.

**Vivres** : l'UNHCR a distribué des rations alimentaires de trois mois, procurées par le PAM, aux rapatriés qui séjournaient dans les centres de transit.

### Contraintes

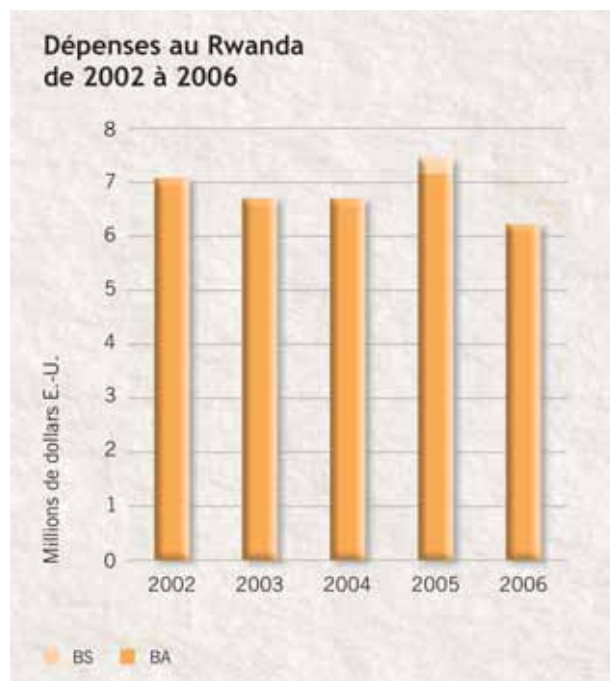
En raison de l'insécurité qui persistait dans les régions de retour en RDC, et du fait de la sécheresse, de l'insécurité alimentaire et des incertitudes politiques au Burundi, les

réfugiés congolais et burundais ont été peu nombreux à opter pour le rapatriement. Au contraire, on a assisté en décembre à un nouvel afflux de réfugiés en provenance de la RDC. Les terres étant rares au Rwanda, les solutions de l'intégration sur place et de l'autosuffisance n'étaient pas viables pour les réfugiés présents dans le pays. Dans le même temps, la crainte du processus des *Gacaca* et de sérieux doutes quant aux possibilités de réintégration ont dissuadé de nombreux réfugiés rwandais de rentrer chez eux.

## Informations financières

L'opération au Rwanda a été financée de manière satisfaisante pendant la phase de réintégration, de 1994 à 1999 ; plus récemment en revanche, il est devenu difficile de répondre aux besoins d'assistance dans les camps en raison de déficits de financement. Ces besoins sont d'autant plus pressants que les possibilités d'intégration sur place ou d'autosuffisance sont limitées pour les réfugiés présents dans le pays. L'UNHCR est néanmoins parvenu à dispenser une aide essentielle en transférant des fonds entre différents programmes par pays et en forgeant des partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG. Ainsi, l'UNICEF a construit et équipé 26 salles de classe qui ont permis à quelque 2 000 enfants réfugiés de suivre des cours au camp de Nyabiheke.

Les dépenses engagées par l'UNHCR au titre de son programme annuel diminuent depuis 2002. En 2004, le Haut Commissariat a mis en place un programme d'urgence pour venir en aide à des réfugiés burundais qui avaient récemment afflué au Rwanda. En 2005, les dépenses au titre du programme annuel ont augmenté en raison de l'assistance au rapatriement au Burundi. Au cours de la même année, l'Organisation a effectué quelques dépenses limitées dans le cadre du programme supplémentaire pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés originaires de la RDC, lequel s'est poursuivi en 2006, quoique à une échelle plus réduite.



## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

L'UNHCR disposait d'un bureau principal à Kigali, de trois bureaux extérieurs (à Byumba, à Kibuye et à Butare) et de deux antennes (à Cyangugu et à Gisenyi). L'effectif était composé de sept fonctionnaires internationaux, de 40 collaborateurs nationaux, de 12 Volontaires des Nations Unies (huit expatriés et quatre ressortissants rwandais) et de trois consultants déployés au titre du projet SURGE (renforcement temporaire de la capacité de protection).

### Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a travaillé en étroite coopération avec les autorités nationales et cinq ONG internationales, ainsi qu'avec d'autres institutions des Nations Unies. Le Haut Commissariat et le cabinet du Premier ministre ont conjointement présidé un groupe de gestion des catastrophes, qui s'est occupé, entre autres choses, des Rwandais expulsés de Tanzanie.

### Évaluation générale

Le nombre de rapatriements en RDC et au Burundi, ainsi que le nombre de retours au Rwanda, sont demeurés inférieurs aux prévisions, pour des raisons indépendantes

de la volonté du Haut Commissariat. En dépit d'une situation budgétaire délicate et de nouveaux afflux de population au Rwanda, l'UNHCR est parvenu à dispenser une aide essentielle aux réfugiés hébergés dans les camps, ainsi qu'aux réfugiés urbains vulnérables, et a contribué à renforcer l'environnement de protection. En 2007, le Haut Commissariat continuera d'œuvrer, de concert avec d'autres organisations et divers partenaires, à la protection des personnes qui relèvent de sa compétence, tout en leur prodiguant une assistance.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : Conseil national pour les réfugiés (CNR), ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales.	
ONG : Action humanitaire africaine, <i>American Refugee Committee</i> , <i>Save the Children</i> (R.-U.), Service jésuite des réfugiés.	
Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , PNUD (pour les VNU).	
Partenaires opérationnels	
Organismes gouvernementaux : Conseil national pour les réfugiés (CNR), ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales.	
ONG : <i>American Refugee Committee</i> , <i>Save the Children</i> (R.-U.), Service jésuite des réfugiés.	
Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , PAM, UNICEF.	

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)					
	Budget final	Revenu issu des contributions <sup>1</sup>	Autres fonds disponibles <sup>2</sup>	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	7 856 873	1 468 214	4 892 702	6 360 916	6 211 750
BS <sup>3</sup>	1 009 229	0	13 151	13 151	13 151
Total	8 866 102	1 468 214	4 905 853	6 374 067	6 224 901

<sup>1</sup> Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

<sup>2</sup> Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

<sup>3</sup> Les montants reportés ici s'appliquent au programme de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais en République démocratique du Congo. Le Budget supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)				
Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 303 141	0	1 303 141	0
Abris et infrastructures	285 811	0	285 811	43 027
Appui opérationnel (aux partenaires)	430 073	0	430 073	108 982
Assainissement	145 713	0	145 713	3 449
Assistance juridique	100 992	0	100 992	16 209
Besoins domestiques	230 071	0	230 071	71 769
Eau	117 475	0	117 475	12 178
Éducation	346 243	0	346 243	66 931
Santé et nutrition	696 329	0	696 329	245 394
Services communautaires	40 331	0	40 331	13 212
Sylviculture	49 165	0	49 165	21 417
Transport et logistique	823 085	0	823 085	223 181
Vivres	4 096	0	4 096	0
Versements aux partenaires d'exécution	804 571	0	804 571	(825 748)
Sous-total opérationnel	5 377 097	0	5 377 097	0
Appui au programme	834 653	13 151	847 804	0
Total des dépenses	6 211 750	13 151	6 224 901	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(7 761)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paievements effectués	3 127 598	0	3 127 598	
Rapports reçus	(2 323 026)	0	(2 323 026)	
Solde	804 571	0	804 571	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				910 461
Rapports reçus				(825 748)
Remboursés à l'UNHCR				(1 779)
Ajustements				1
Solde				82 935